

Collège Saint-Bruno

8, rue de la Nation
38110 La Tour du Pin

☎ 04 74 97 10 02

✉ secretariat@college-saintbruno.eu



La Tour du Pin, le 6 février 2018

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des cinquante ans des Jeux Olympiques de Grenoble, nous organisons une sortie pédagogique à Grenoble afin de visiter le musée dauphinois qui organise l'exposition « Grenoble 1968. Les jeux olympiques qui ont changé l'Isère ».

Le **vendredi 9 mars** pour les classes de 4^{ème} Autriche, 5^{ème} Malte et le dispositif ULIS.

Cette sortie dure toute la journée, votre enfant devra donc être présent à 8h30 et reviendra au collège pour 17h10.

Si votre enfant est demi-pensionnaire un repas sera prévu. S'il est externe vous devrez prévoir un pique-nique. Tous les élèves devront apporter de quoi écrire pour prendre des notes.

La participation financière est de **10 €** (cette somme correspond à une partie des frais de transport en autocars, l'autre partie étant financée par l'APEL).

Merci de compléter le coupon ci-dessous et de le rendre au professeur principal ou référent ULIS de votre enfant **avant le 27 février 2018**.

Cordialement.

Mesdames Burfin, Henry et Loutfi-Massonnat.

✂

Sortie à Grenoble : coupon à remettre **au Professeur Principal de votre enfant ou au référent ULIS avant le 27 février 2018**

Madame - Monsieur :

Parents de en classe de

- Autorisons notre enfant à participer à la sortie à Grenoble**
- N'autorisons pas notre enfant à participer à la sortie à Grenoble**

Règlement de la journée à Grenoble du 9 mars 2018 :

- Cette sortie est pédagogique. Les élèves seront, durant cette journée, sous la responsabilité des accompagnateurs et du chef d'établissement. **Le règlement de l'établissement reste applicable.**
- Les élèves respecteront les consignes données par les professeurs durant les visites.
- Dans le car, le port de la ceinture de sécurité est obligatoire. Ne pas rester debout et respecter la propreté de cet espace (**chewing-gum interdits**).
- Au cas où leur enfant aurait des problèmes de santé pendant la sortie, les parents autorisent les professeurs à prendre les dispositions nécessaires.

Signature des parents :

Signature de l'élève :